LLAMA GROUP SA

Société anonyme

Siège social: Route de Lennik 451
1070 Bruxelles
Belgique

N° d'entreprise (RPM Bruxelles, section francophone) : 0473.699.203

PROCURATION

Ce formulaire signé doit être communiqué au plus tard le mardi 21 mai 2024 par courrier électronique à legal@winamp.com

Le/La soussigné(e) (nom et prénom/nom de la société)

……

Domicile / Siège social

……

……

Propriétaire de …….. actions nominatives et/ou …….. actions dématérialisées de la société anonyme Llama Group SA, ayant son siège social à Route de Lennik 451, 1070 Bruxelles, Belgique (N° d'entreprise (RPM Bruxelles): 0473.699.203) (la « **Société** »),

Constitue pour mandataire spécial, avec faculté de substitution :

Nom et prénom : ……..

Auquel le/la soussigné(e) confère tous pouvoirs aux fins de la/le représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, qui se tiendra le **mercredi 29 mai 2024** (à 10h30), depuis le siège social de la Société (l' « Assemblée ») avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Ordre du jour et propositions de décisions:

1. **Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.**

2. **Approbation des comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023 et de l'affectation du résultat.**

   Proposition de décision: L'assemblée générale approuve les comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.

3. **Continuité de la Société (poursuite des activités de la Société)**

Proposition de décision : L'assemblée générale décide de poursuivre les activités de la Société après avoir pris connaissance du Rapport Spécial du conseil d'administration établi conformément à l'article 7 :228 du Code des sociétés.

4. **Décharge aux administrateurs de toute responsabilité pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023**.

   Proposition de décision: L'assemblée générale donne, par vote distinct pour chaque administrateur, décharge aux administrateurs de toute responsabilité pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.

5. **Décharge au commissaire de toute responsabilité pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023**

   Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge au commissaire de toute responsabilité pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.

6. **Nomination d'un nouveau commissaire**

   Proposition de décision: L'assemblée générale donne approbation de la nomination du nouveau commissaire pour une durée de 3 ans.

Pour être adoptées, les propositions reprises aux points 2 à 6 de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire doivent réunir la majorité simple des voix présentes ou valablement représentées participant au vote.

Le vote du/de la soussigné(e) sur chacune des propositions de décisions est le suivant :

Instructions pour l'exercice du droit de vote

Sur l'objet à l'ordre du jour sous le numéro	Vote pour	Vote contre	Abstention
2			
3			
4			
5			
6			

En l'absence d'instructions de l'actionnaire, le mandataire votera en faveur de la décision pertinente.

L'actionnaire qui a exprimé son vote en renvoyant valablement le présent formulaire à la Société, ne peut plus voter à l'Assemblée en personne ou par procuration pour le nombre de voix ainsi exprimées.

Fait à _____

Le _____

Signature _____